



WWW.FFABAİKIDO.FR

AU SEIN DE NOTRE CLUB...

règnent la convivialité et la camaraderie, où les enfants, les femmes et les hommes travaillent selon leurs possibilités, à leur rythme, et où chacun trouve ce qu'il peut rechercher dans la pratique d'une discipline martiale.

ACCUEIL

**JOURNÉES NATIONALES
« PORTES OUVERTES »
OFFERTES PAR LA FFAB
ET LE CLUB :**

Jour(s) :

Lieu :

Adresse :

Horaires : de à

Initiation à la pratique
Pour tout âge
(enfants, adultes, seniors)
Participation gratuite

L'AÏKIDO est à la fois un art de vivre, une philosophie, une technique de combat efficace.

*La compétition n'existe pas en AÏKIDO, donc pas de rivalité, les résultats pour chacun sont à la hauteur de son propre investissement.
Pratique à mains nues et avec armes.*

**FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO
ET DE BUDO - AÏKIKAI DE FRANCE**
AGRÉMENT MINISTÉRIEL JEUNESSE ET SPORTS
N° 06 S 83 DU 7 OCTOBRE 1985 ET DU 3 DÉCEMBRE 2004
RECONNUE PAR L'AÏKIKAI SO HOMBU DE TOKYO
SIÈGE FÉDÉRAL, TÉL : 04 98 05 22 28



WWW.FFABAİKIDO.FR

AU SEIN DE NOTRE CLUB...

règnent la convivialité et la camaraderie, où les enfants, les femmes et les hommes travaillent selon leurs possibilités, à leur rythme, et où chacun trouve ce qu'il peut rechercher dans la pratique d'une discipline martiale.

ACCUEIL

**JOURNÉES NATIONALES
« PORTES OUVERTES »
OFFERTES PAR LA FFAB
ET LE CLUB :**

Jour(s) :

Lieu :

Adresse :

Horaires : de à

Initiation à la pratique
Pour tout âge
(enfants, adultes, seniors)
Participation gratuite

L'AÏKIDO est à la fois un art de vivre, une philosophie, une technique de combat efficace.

*La compétition n'existe pas en AÏKIDO, donc pas de rivalité, les résultats pour chacun sont à la hauteur de son propre investissement.
Pratique à mains nues et avec armes.*

**FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO
ET DE BUDO - AÏKIKAI DE FRANCE**
AGRÉMENT MINISTÉRIEL JEUNESSE ET SPORTS
N° 06 S 83 DU 7 OCTOBRE 1985 ET DU 3 DÉCEMBRE 2004
RECONNUE PAR L'AÏKIKAI SO HOMBU DE TOKYO
SIÈGE FÉDÉRAL, TÉL : 04 98 05 22 28



WWW.FFABAİKIDO.FR

AU SEIN DE NOTRE CLUB...

règnent la convivialité et la camaraderie, où les enfants, les femmes et les hommes travaillent selon leurs possibilités, à leur rythme, et où chacun trouve ce qu'il peut rechercher dans la pratique d'une discipline martiale.

ACCUEIL

**JOURNÉES NATIONALES
« PORTES OUVERTES »
OFFERTES PAR LA FFAB
ET LE CLUB :**

Jour(s) :

Lieu :

Adresse :

Horaires : de à

Initiation à la pratique
Pour tout âge
(enfants, adultes, seniors)
Participation gratuite

L'AÏKIDO est à la fois un art de vivre, une philosophie, une technique de combat efficace.

*La compétition n'existe pas en AÏKIDO, donc pas de rivalité, les résultats pour chacun sont à la hauteur de son propre investissement.
Pratique à mains nues et avec armes.*

**FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO
ET DE BUDO - AÏKIKAI DE FRANCE**
AGRÉMENT MINISTÉRIEL JEUNESSE ET SPORTS
N° 06 S 83 DU 7 OCTOBRE 1985 ET DU 3 DÉCEMBRE 2004
RECONNUE PAR L'AÏKIKAI SO HOMBU DE TOKYO
SIÈGE FÉDÉRAL, TÉL : 04 98 05 22 28

9EME EDITION DES
JOURNEES PORTES OUVERTES

9EME EDITION DES
JOURNEES PORTES OUVERTES

9EME EDITION DES
JOURNEES PORTES OUVERTES

À la FFAB, libérez le meilleur de vous-même

AÏKIDO

Martialité et art de vivre



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
D'AÏKIDO ET
DE BUDO
Aïkikai de France

Reconnue par
l'Aïkikai So Hombu de Tokyo



ffab.aikido@wanadoo.fr • 04 98 05 22 28

www.ffabaikido.fr

Agrément Ministériel Jeunesse et Sports
N° 06 S 83 Arrêté du 3 décembre 2004
Reconnue d'utilité publique

À la FFAB, libérez le meilleur de vous-même

AÏKIDO

Martialité et art de vivre



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
D'AÏKIDO ET
DE BUDO
Aïkikai de France

Reconnue par
l'Aïkikai So Hombu de Tokyo



ffab.aikido@wanadoo.fr • 04 98 05 22 28

www.ffabaikido.fr

Agrément Ministériel Jeunesse et Sports
N° 06 S 83 Arrêté du 3 décembre 2004
Reconnue d'utilité publique

À la FFAB, libérez le meilleur de vous-même

AÏKIDO

Martialité et art de vivre



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
D'AÏKIDO ET
DE BUDO
Aïkikai de France

Reconnue par
l'Aïkikai So Hombu de Tokyo



ffab.aikido@wanadoo.fr • 04 98 05 22 28

www.ffabaikido.fr

Agrément Ministériel Jeunesse et Sports
N° 06 S 83 Arrêté du 3 décembre 2004
Reconnue d'utilité publique

LE
CLUB
LIEU

LE
CLUB
LIEU

LE
CLUB
LIEU